

des *Affaires des anciens combattants*, chapitre 80, et à l'article 4(2) de la *Loi sur les pensions*, chapitre 207, S.R.C., 1952, y compris le rapport de la Commission des allocations aux anciens combattants pour la même période. (Texte français.)

Rapport sur les opérations découlant de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* pour l'année terminée le 31 décembre 1963, en conformité de l'article 26 de ladite loi, chapitre 27, Statuts du Canada, 1953-1954. (Textes français et anglais.)

Arrêté en conseil C.P. 1963-1875, en date du 20 décembre 1963, autorisant, en vertu de l'article 21 de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation*, un contrat d'assurance, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, pour l'expédition à la Bulgarie de 3.7 millions de livres de tabac jaune à l'état brut produit en Ontario, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais.)

Budget d'établissement de la Société d'assurance des crédits à l'exportation pour l'année terminée le 31 décembre 1964, en conformité de l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-146, en date du 30 janvier 1964, approuvant ledit budget.

Rapport concernant les deniers remboursés sous le régime de la Loi des remboursements (ressources naturelles), durant la période allant du 17 mai 1963 au 18 février 1964, conformément à l'article 3 de ladite loi, chapitre 35, Statuts du Canada, 1932. (Textes français et anglais.)

Rapport sur les opérations découlant de la *Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux* pour l'année terminée le 31 décembre 1963, conformément à l'article 11 de ladite loi, chapitre 47, Statuts du Canada, 1955. (Textes français et anglais.)

Prévisions des dépenses et budget d'établissement (révisés) de la Commission d'énergie du Nord canadien pour l'année expirant le 31 mars 1964, conformément à l'article 80(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-43, en date du 14 janvier 1964, approuvant lesdits budget et prévisions. (Texte anglais.)

Ordonnances générales édictées par les juges de la Cour suprême du Canada, en date du 12 décembre 1963, modifiant les Règles de la Cour suprême du Canada, en conformité de l'article 103(4) de la *Loi sur la Cour suprême*, chapitre 259, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais.)

Rapport relatif à un prêt consenti sur le Fonds du revenu consolidé à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, conformément à l'article 26(4) de la *Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent*, chapitre 242, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais.)

Relevé des bénéfiques et frais d'exploitation courants consolidés des banques à charte du Canada pour les exercices financiers terminés en 1963, préparé sous la forme énoncée à l'annexe Q à la *Loi sur les banques* et déposé conformément à l'article 119(1) de ladite loi, chapitre 48, Statuts du Canada, 1953-1954. (Texte anglais.)

Exemplaires des comptes publics du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1963, en conformité de l'article 64(1) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952 (textes français et anglais), en trois volumes:

Volume I—Revue et états financiers.

Volume II—Détail des dépenses et recettes.

Volume III—États financiers des Sociétés de la Couronne et rapports des vérificateurs y relatifs.

Comptes publics du Canada (Rapport abrégé) pour l'année financière close le 31 mars 1963. (Textes français et anglais.)

Rapport de l'Auditeur général à la Chambre des communes pour l'année financière close le 31 mars 1963, en conformité de l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre 116, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais.)

## STATUTS RÉVISÉS DU CANADA

### PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest) dépose le bill S-2 concernant les statuts révisés du Canada.

Le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce bill pour la deuxième fois?

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest) propose que le bill soit inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2<sup>e</sup> lecture mardi prochain.

La motion est adoptée.